

Option musique et Enseignement de Spécialité Musique

L'option musique et l'enseignement de spécialité musique sont **ouverts à tous les élèves qui aiment s'exprimer à l'aide de leur voix et/ou d'un instrument**. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir fait une école de musique ou un conservatoire, ou même d'avoir pris des cours particulier avec un professeur pour faire partie de l'option ou de l'enseignement de spécialité. Les apprentissages du piano, de la guitare et de la basse, voire de la batterie se font aussi sur place. Bien évidemment, il y a des élèves instrumentistes et **chacun trouve sa place selon ses capacités et ses envies**.

Les qualités recommandées sont d'ordre sensibles et sociales. **L'envie de travailler en groupe, de monter des projets, de chanter et/ou jouer sur scène pour exprimer ses ressentis et ses émotions**, mais aussi d'apprendre à composer et d'enrichir sa culture musicale est la base de cette expérience. Aussi, certains élèves cumulent l'option musique et l'enseignement de spécialité.

Option musique (de la seconde à la terminale)	Enseignement de spécialité Classe de Première	Enseignement de spécialité Classe de Terminale
3 heures de cours par semaine	4 heures de cours par semaine	6 heures de cours par semaine

Les **sorties** sont soit des concerts auxquels participent les élèves (Nouveau Festival à Bordeaux, Chœur des jeunes à Poitiers...) ou des concerts à voir et à entendre (La Sirène et la Coursive à la Rochelle, Théâtre le Gallia à Saintes...) et régulièrement **des intervenants** viennent au lycée faire part de leur expérience et travailler avec les classes. En première nous faisons **un séjour à Paris**.



Élèves du lycée jouant au Nouveau Festival



Élèves du lycée avec l'orchestre de Poitiers



Séjour automne 2023 à Paris



Amphithéâtre du lycée pour les concerts

Enfin, **il existe un internat** au lycée Cordouan et chaque année, des élèves de l'internat ont opté pour l'option et l'EDS musique, ce qui crée **un esprit convivial entre tous les musiciens**.

Si vous souhaitez vous inscrire à l'option musique en classe de seconde, vous devez demander à l'administration du collège ou à votre professeur principal, **un dossier à remplir**. Il devra être accompagné d'une **lettre de motivation** et de l'**avis de votre professeur de musique et déposé au cours du mois de mai**. Vous pouvez aussi contacter le lycée ou M Plattet, professeur de musique.

